MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

SANTÉ

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG

Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière

Arrêté du 22 mars 2010 portant nomination des élèves-directeurs et élèves-directrices de classe normale à l'École des hautes études en santé publique

NOR: SASN1030280A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu l'article L. 6141-1 du code de la santé publique;

Vu la loi nº 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 77-812 du 13 juillet 1977 relatif au régime de sécurité sociale des agents stagiaires des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel et commercial;

Vu le décret n° 2001-424 du 14 mai 2001 fixant le régime indemnitaire à l'École nationale de la santé publique des élèves-directeurs et élèves-directrices stagiaires ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié, portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statuaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu le décret n° 2005-926 du 2 août 2005 modifié, relatif au classement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté interministériel du 2 août 2005 modifié, relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu la liste des candidats définitivement admis aux concours d'admission au cycle de formation des élèves-directeurs et élèves-directrices de classe normale organisé par l'École nationale de la santé publique pour l'accès aux emplois du personnel de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986,

Arrête:

Article 1er

Sont nommés élèves-directeurs et élèves-directrices de classe normale à l'École des hautes études en santé publique, à compter du 1^{er} janvier 2010, et rémunérés à compter de cette date sur la base de l'indice brut 419, sans préjudice des dispositions susceptibles de leur être appliquées en matière d'indemnités compensatrices, les personnels ci-après désignés :

M. ALEXANDRE Nicolas.

M. AUBERT François-Jérôme.

MIle AUGROS Emmanuelle.

M. BATY Sylvain.

M. BEN BRAHIM Walid.

MIle CHAPEL Élodie.

M. CHESNEL Guillaume.

M. COURCOL Louis.

M. CUCUZZELLA Salvator.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

M. DE MENACA Charles.

M. DUCOLOMB Guillaume.

M. DURIEZ Guillaume.

M. ELISABETH Guy.

MIIe FERRIER Maud.

M. FLEURENTDIDIER Nicolas.

MIle GOARIN Marion.

MIle GODEFROY Béryl.

MIIe HEULIN Nathalie.

M. KARMANN Nicolas.

MIle KITTLER Anne.

M. LAFOND François.

MIIe LANGE Maïlys.

M. LARIVIÈRE David.

Mme LAURENT Claire.

M. LE ROUX Tangi.

M. LECAS Bernard.

MIle LOISEAU Mélissa.

M. MAZIN Christophe.

M. MEGY Renan.

M. MEROT Bastien.

M. MOKÉDÉ Alexandre.

MIle MOKREFI Carima.

M. MOURNET Benoît.

M. MULLER Pierre.

M. ORSATELLI Jean-Michel.

MIIe PATAY-REY Magali.

M. PERCOT Romain.

M. PERRET Jean-Baptiste.

MIle PINAULT Tiphaine.

MIle REVEILLE Maud.

M. ROQUE Éric.

M. ROSSIGNOL Julien.

MIle THOMAS Anne-Emmanuelle.

M. TRIKI Karim.

M. VAUTARD Aurélien.

M. VIAL Grégory.

MIle WEIL Sophie.

M. ZOLEZZI Cédric.

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 22 mars 2010.

La directrice générale du Centre national de gestion,

D. TOUPILLIER